



# SEMINAIRE THEMATIQUE ANNUEL JEAN MONNET

## APPEL A COMMUNICATIONS

La Chaire Jean Monnet en *Intégration régionale comparée* (Université Montesquieu-Bordeaux IV) organise à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV le vendredi 10 juin 2011, à l'occasion de son Séminaire thématique annuel Jean Monnet, une journée internationale d'analyse pluridisciplinaire sur le thème suivant :

### **Les relations économiques Union européenne - Asie : la pertinence du bilatéralisme ?**

Le décloisonnement économique international des économies a sérieusement démarré dans les années 90 et se poursuit aujourd'hui sous l'égide de l'OMC à laquelle adhèrent de plus en plus d'États, ce qui, d'une part, renforce la prégnance du multilatéralisme et, d'autre part, permet d'améliorer l'efficacité dans l'allocation internationale des ressources. Cela étant, l'annexe graphique jointe révèle des mutations très rapides dans le commerce des nations, en particulier au cours de la décennie 2000. De nouvelles lignes de force apparaissent tandis que d'anciennes tendent à s'estomper. On peut notamment remarquer :

- le poids considérable et stable ou en progression de l'Union européenne dans la DIT en termes d'échanges commerciaux et d'IDE : la mondialisation a depuis le début des années 2000 consolidé le rôle de première zone économique mondiale de l'Union européenne. L'Union est la première zone de consommation mondiale mais elle est aussi la première zone d'IDE et de production (PIB mondial le plus élevé). Globalement, si l'Europe a tiré un grand bénéfice de la mondialisation, les inégalités productives se sont creusées entre les pays européens, en particulier au sein de la zone euro parce qu'il y est difficile de remédier aux chocs asymétriques nominaux et réels.

- l'émergence de la zone asiatique est très marquée dans les échanges commerciaux et les IDE entrants. C'est la zone de production mondiale qui enregistre la croissance la plus forte. Selon les activités, elle est la première ou la seconde aire d'exploitation des avantages comparatifs ou compétitifs.

- le déclin relatif de l'Amérique du Nord, notamment des États-Unis, est net. Bien qu'ayant à ce jour le PIB courant annuel le plus élevé après celui de l'Union européenne, les États-Unis enregistrent une érosion de leurs positions économiques à la fois sur les marchés extérieurs et sur leur marché intérieur. En effet, le poids de leurs exportations dans le total mondial s'érode pendant que leur part dans les importations mondiales s'abaisse tendanciellement. Ce recul dans la participation à la DIT<sup>1</sup> est également sensible en matière d'IDE entrants ou sortants, qu'il s'agisse de flux ou de stocks. On peut également remarquer que la part de l'importation en proportion du PIB s'accroît sensiblement aux États-Unis en passant de 9 % en 2000 à 15 % en 2008, ce qui révèle une pénétration accrue et rapide du marché intérieur par les producteurs concurrents des pays tiers.

L'Union européenne qui, globalement, tire un grand avantage de la mondialisation, aurait peut-être avantage à agir pour la mise en œuvre d'une régulation spécifique afin de consolider voire amplifier sa performance internationale actuelle: d'une part, elle pourrait réactiver l'approfondissement de son processus intégrateur interne en mettant en application davantage de politiques communes impulsées par un gouvernement économique et politique de la zone euro (la référence optimale résidant dans le fédéralisme<sup>2</sup>) de façon à renforcer sa cohésion économique et sociale interne (et éviter les crises). D'autre part, au niveau international, le libre-échange intégral sans régulation suffisante engendre des situations

---

<sup>1</sup> La DIT est aussi caractérisée par un échange majoritairement régional (incarné dans la *zone d'échanges naturelle*). On peut le constater pour l'Amérique du Nord, l'Asie et, bien sûr, pour l'Europe (graphique 3).

<sup>2</sup> Il ne s'agirait pas en l'occurrence d'un fédéralisme qui reprendrait peu ou prou des expériences existantes d'Etats-nations fédéraux mais l'Union aurait à construire son propre modèle fédéral composé de nouveaux outils originaux pour répondre aux problèmes des Etats membres.

chaotiques. Or, l'Union a la capacité économique (mais peut-être pas encore une conscience et une volonté politique suffisante) de proposer ses choix de politique économique dans la négociation internationale pour contribuer ainsi à la correction d'un certain nombre de déséquilibres réels ou monétaires internationaux.

Ainsi, dans l'échange international, pour de nombreuses productions, les avantages compétitifs sont basés sur des coûts sociaux minimum (faiblesse du taux de salaire ou/et absence d'une protection sociale suffisante). En fait, ce sont les coûts absolus davantage que les coûts comparatifs qui déterminent les spécialisations et les gains (ou les pertes) à l'échange<sup>3</sup>. Cela soulève un problème éthique non reconnu comme tel par l'OMC (on est souvent loin des avantages comparatifs ricardiens traditionnels issus d'un savoir faire spécifique, d'une innovation, d'un avantage technologique, d'une dotation factorielle efficiente, etc). Dans les faits, la division internationale du travail actuelle est dominée par l'Asie et l'Europe. Ne serait-il pas opportun d'ouvrir des négociations bilatérales entre l'Europe et l'Asie pour mieux préparer le cadre réglementaire (et ses évolutions) de leur espace commercial qui représente aujourd'hui plus des  $\frac{3}{4}$  des mouvements commerciaux internationaux ? Le statut du dollar en tant que monnaie véhiculaire du commerce entre les nations est-il toujours fondé ? Ne doit-on pas envisager une nouvelle relation de change entre la monnaie européenne et les monnaies asiatiques, notamment le yuan ?

L'influence économique des Etats-Unis (dans le paradigme techno-économique actuel qui a épuisé toutes les sources d'innovation majeures possibles) est déclinante. Un nouveau cycle long d'activités pourrait rendre à cette économie son rôle de leader de l'économie mondiale en mobilisant son potentiel de recherche et d'innovation qui demeure le premier au monde et qui pourrait être à l'origine d'un nouveau paradigme productif. Cela dit, il n'y a pas d'arguments économiques qui justifieraient la naissance de telles activités exclusivement aux États-Unis, sauf au stade de leur conception. Aujourd'hui, tout se passe comme si en s'engageant dans la mondialisation sous l'égide de l'OMC, les nations ont en fait choisi de privilégier une certaine structure spatiale de production et de consommation qu'il sera très difficile de faire évoluer parce que tout concourt à la consolider. Et pour l'heure, cette structure économique semble se construire à l'avantage de l'Europe et de l'Asie...

Deux axes de réflexion au cours de ce séminaire thématique de recherche :

---

<sup>3</sup> P. A. Samuelson, Why Ricardo and Mill Rebut and Confirm Arguments of Mainstream Economist Supporting Globalization, *Journal of Economic Perspectives*, Summer 2004.

- *L'ANALYSE DES MUTATIONS COMMERCIALES EN COURS, NOTAMMENT DANS LA ZONE EURO-ASIATIQUE : le recul étasunien : péripétie ou tendance lourde ?; les caractéristiques de la concentration régionale de la production, des investissements dans l'Union européenne et l'Asie (Chine) ; l'exclusion économique du reste du monde et ses conséquences ; les déterminants des avantages comparatifs dans le paradigme techno-économique actuel ; l'IDE, substitut à l'investissement productif domestique ? ; la divergence commerciale intra-zone euro comme facteur d'affaiblissement de l'appareil productif communautaire, etc.*

- *LES IMPLICATIONS EN TERMES DE RÉGULATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : la pertinence d'un partenariat euro-chinois (normes sociales, contrefaçons, transferts de savoir-faire, politiques monétaires, etc) ; le dollar, monnaie commerciale, financière ou politique ? ; une politique industrielle dans l'UE est-elle envisageable et avec quel(s) contenu(s) ? ; le rôle de la normalisation sociale dans l'échange international ; la fiscalité différentielle en cas de divergence des prix des facteurs ; l'opportunité et la portée d'un accord de change euro-asiatique ; le fédéralisme européen, facteur de pérennité de la puissance économique de l'Union.*

**Les propositions de contribution, de deux cents mots environ, sont à adresser au :**

**Secrétariat de la Chaire Jean Monnet "*Intégration régionale comparée*"  
Université Montesquieu-Bordeaux IV  
Avenue Léon Duguit – 33608 – PESSAC  
E-mail : [chaire@u-bordeaux4.fr](mailto:chaire@u-bordeaux4.fr) Téléphone : + (33)-05-56-84-86-22**

avant le 15 janvier 2011

Les auteurs seront informés le 31 janvier 2011 au plus tard de la suite donnée à leur proposition de communication après examen par le Comité scientifique du Séminaire. Les textes définitifs des contributions (15 - 20 pages) devront parvenir au Secrétariat de la Chaire Jean Monnet en *Intégration régionale comparée*, au plus tard le 31 mai 2011. Le programme du Séminaire thématique annuel Jean Monnet sera envoyé dans le courant du mois d'avril 2011 aux différents intervenants et participants.

Comité scientifique du colloque (en cours de constitution) :

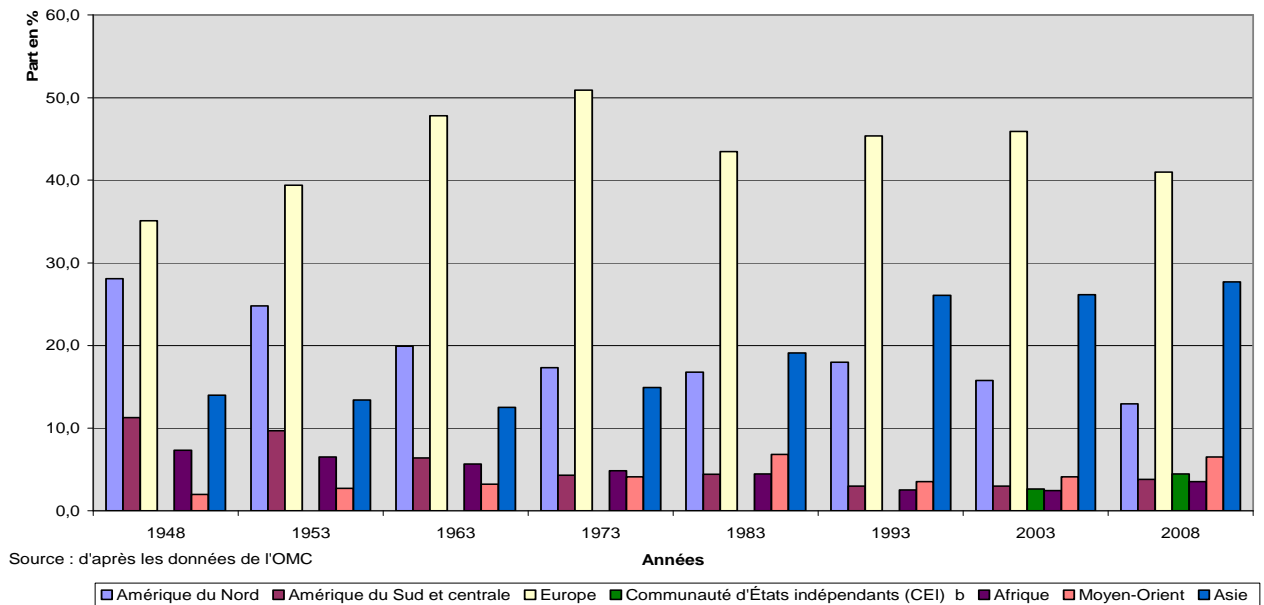
**B. Blancheton, Université Montesquieu-Bordeaux IV**

**M. Cazals, Université Montesquieu-Bordeaux IV**

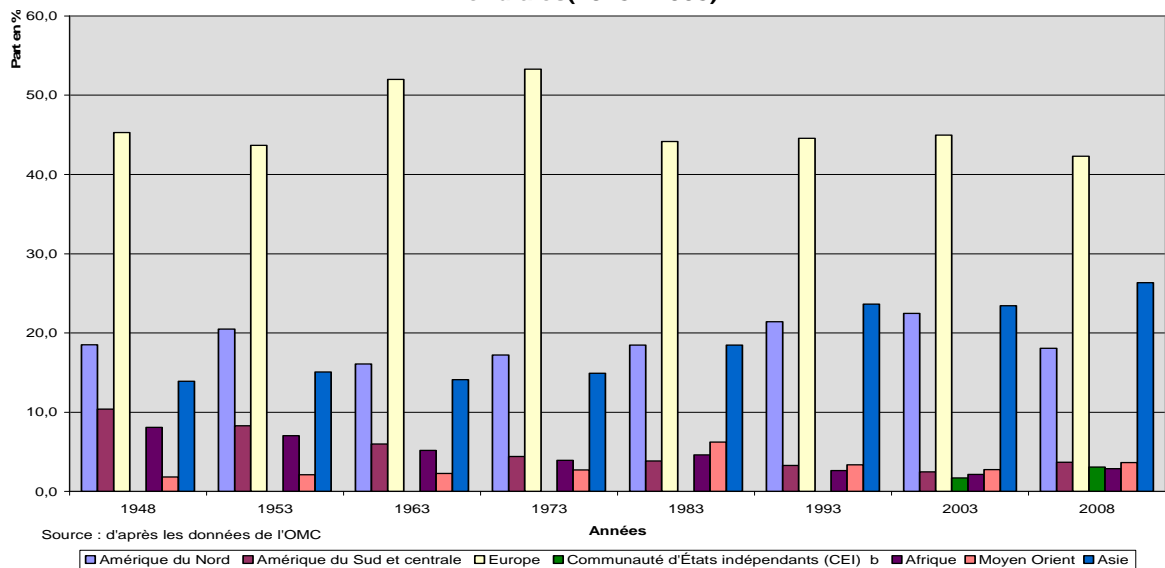
**B. Yvars, Université Montesquieu-Bordeaux IV**

## ANNEXE GRAPHIQUE

**Graphique 1 - Evolution par zones de la part dans les exportations mondiales (période 1948 - 2008)**

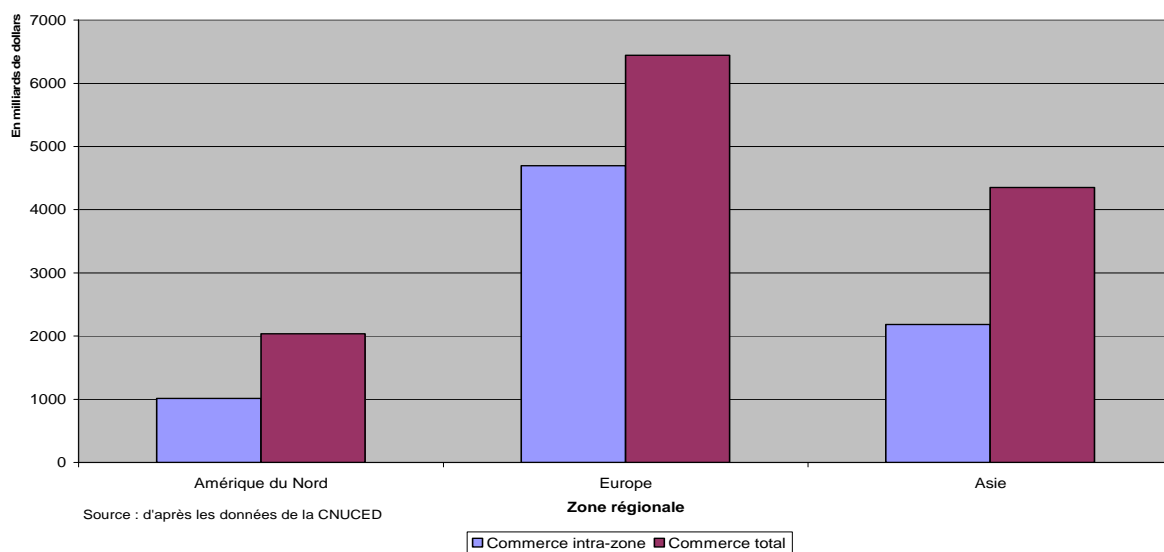


**Graphique 2 - Evolution par zones de la part dans les importations mondiales (1948 - 2008)**

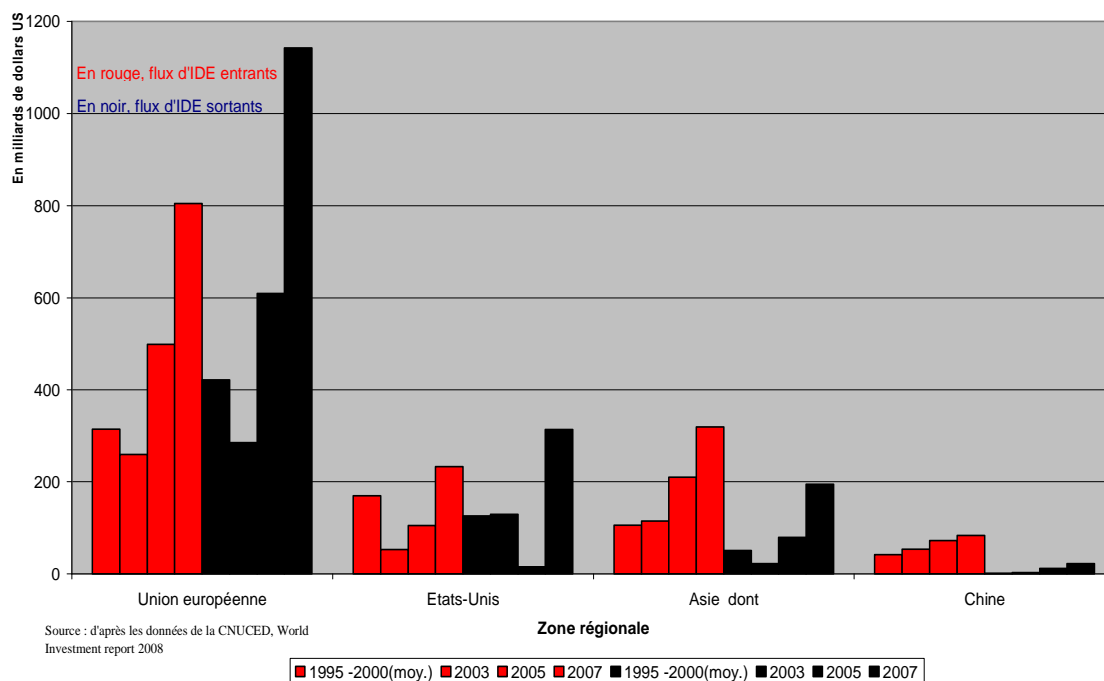


;

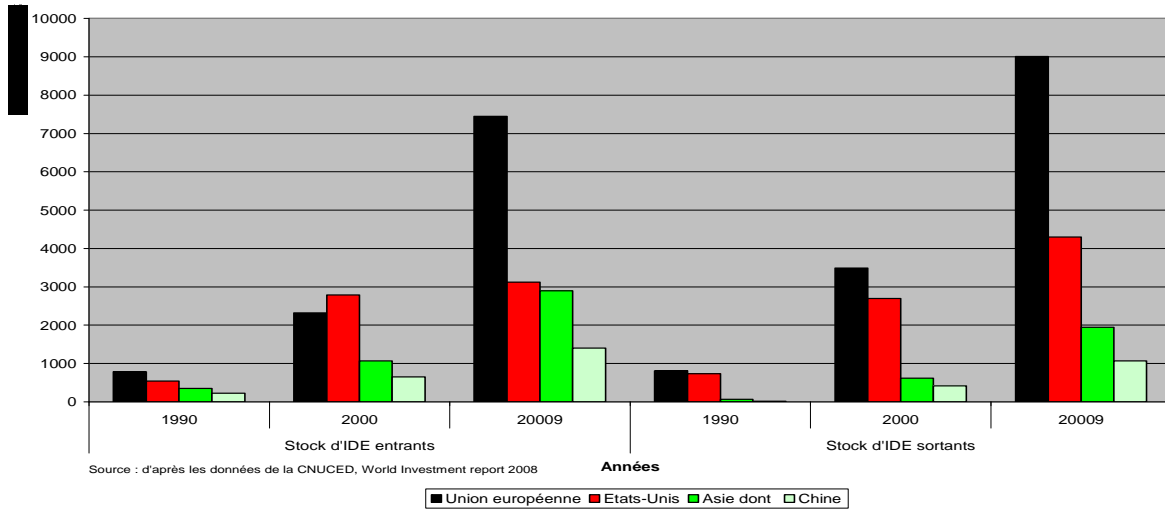
**Graphique 3 - Commerce intra-zone et total de marchandises en 2008 pour les trois grandes zones économiques régionales mondiales**



**Graphique 4 - Flux d'IDE par grandes zones régionales (1995 - 2007)**



**Graphique 5 - Stock d'IDE par grandes zones régionales (1990-2009)**



**Graphique 6 - Evolution du PIB et des importations des Etats-Unis (1980 - 2008)**

